



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune
de Perly-Certoux est convoqué pour
le jeudi 2 mai 2019, à 20 heures**

- A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions de la séance du 21 mars 2019**
- B. Communication du Bureau du Conseil municipal**
 - 1. Informations diverses
- C. Rapports de commission**
 - Rapport de la Commission des affaires sociales : subventions aux associations selon le budget 2019
- D. Propositions du Conseil administratif**
 - 1. Présentation des comptes communaux 2018
- E. Communications du Conseil administratif**
 - 1. Informations diverses
- F. Propositions individuelles & questions**

Pour M. Christian Cheyroux , Président
Jacques Nierlé
Secrétaire